



Chambre des communes
CANADA

Comité permanent des langues officielles

LANG • NUMÉRO 007 • 1^{re} SESSION • 39^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le mardi 13 juin 2006

Président

M. Guy Lauzon

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :

<http://www.parl.gc.ca>

Comité permanent des langues officielles

Le mardi 13 juin 2006

• (0910)

[Français]

Le greffier du comité (M. Mark D'Amore): Bonjour. Je constate qu'il y a quorum.

Puisqu'un membre du comité a été remplacé, le comité n'a plus de vice-président provenant de l'opposition officielle.

Donc, la première chose à l'ordre du jour est l'élection d'un vice-président provenant de l'opposition officielle, selon le Règlement. Je suis prêt à recevoir des motions à cet effet.

L'hon. Raymond Simard (Saint-Boniface, Lib.): Monsieur le président, je propose que l'ancien président du comité, M. Pablo Rodriguez, soit élu vice-président.

Le greffier: Y a-t-il d'autres propositions?

S'il n'y a pas d'autre proposition, je déclare M. Pablo Rodriguez élu premier vice-président du comité.

J'invite le président, M. Guy Lauzon, à prendre le fauteuil.

Le président (M. Guy Lauzon (Stormont—Dundas—South Glengarry, PCC)): Nous allons suspendre la séance pour 30 secondes et continuer à huis clos.

[La séance se poursuit à huis clos.]

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

**Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante :
Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address:
<http://www.parl.gc.ca>**

Le Président de la Chambre des communes accorde, par la présente, l'autorisation de reproduire la totalité ou une partie de ce document à des fins éducatives et à des fins d'étude privée, de recherche, de critique, de compte rendu ou en vue d'en préparer un résumé de journal. Toute reproduction de ce document à des fins commerciales ou autres nécessite l'obtention au préalable d'une autorisation écrite du Président.

The Speaker of the House hereby grants permission to reproduce this document, in whole or in part, for use in schools and for other purposes such as private study, research, criticism, review or newspaper summary. Any commercial or other use or reproduction of this publication requires the express prior written authorization of the Speaker of the House of Commons.